

Liste des Emplacements réservés		
N°	Description	Surface (m²)
E1	Élargissement RD5 Hors Agglomération - 20m	60 032 m²
E2	Giratoire Jardins l'Ombrière - Derly - RD3E10	428 m²
E2b	Élargissement de la RD3E10 - 12 mètres de large par rapport à l'axe côté Est, 6 mètres de large par rapport à l'axe côté Ouest	76 624 m²
E3	Élargissement Route de Bordeaux - 14 mètres	5 177 m²
E4	Élargissement Route de Blagon - 14 mètres	3 074 m²
E5	Élargissement Bd Charles de Gaulle, Avenue de la République, Avenue de la Libération - 14 mètres	4 089 m²
E6	Création d'un aménagement de sécurité entre RD3 et RD3 E9 dans le Bourg de Cassy	1 683 m²
E7	Aménagement carrefour Avenue de la République et Route du Stade (future zone UG)	884 m²
E8	Aménagement carrefour Avenue de la Libération et desserte centre commercial	2 323 m²
E9	Élargissement Chemin du Pont de Titoune - 12 mètres	2 577 m²
E10	Élargissement Route du Pont des Chevres - 12 mètres	2 653 m²
E11	Élargissement Avenue de Callorve - 12 mètres	522 m²
E12	Élargissement Allée du Breton - 12 mètres	254 m²
E13	Élargissement Route de Lénan - 12 mètres	1 515 m²
E14	Élargissement Route de la Sablière - 12 mètres	1 774 m²
E15	Élargissement Route de Marsal - 12 mètres	1 812 m²
E16	Élargissement Allée de Suzette - 10 mètres	450 m²
E17	Élargissement Allée du Marsal - 10 mètres	559 m²
E18	Création accès SDS du Lotissement Les Bruyères à Chatoz	1 946 m²
E19	Création d'un maillage de désenclavement de la zone ZAU à l'arrière de la Mairie depuis le chemin du Braou	2 866 m²
E20	Création noue de stockage eaux pluviales (chemin les escollers)	8 293 m²
E21	Création et réhabilitation fossé écoulement des eaux pluviales le long piste cyclable	3 917 m²
E22	Création fossé écoulement avec banquettes latérales de 5.50 mètres de la route de Marsal à Avenue de la Libération	2 393 m²
E23	Aménagement à l'arrière du site de la Caverne des Pompiers	7 232 m²
E24	Extension du Cimetière de Lanton	4 161 m²
E25	Aménagement Port de ROBINVILLE	26 234 m²
E26	Aménagement des terrains à côté de la Mairie	4 813 m²
E27	Aménagement des terrains Ker Breton	2 116 m²
E28	Aménagement Emplacement Ancienne Gare de TAUSSAT	7 984 m²
E29	Aménagement Emplacement Ancienne Gare de LANTON	3 615 m²
E30	Aménagement liaison douce Port de Taussat	2 913 m²
E31	Aménagement Parc Public au Bois de Taussat	57 678 m²
E32	Aménagement Parc et liaison douce	27 591 m²
E33	Aménagement Parc arrière de la Mairie	9 577 m²
E34	Aménagement Parc	11 252 m²

Modification n°1 du PLU
DOSSIER D'APPROBATION



>> Pièce 2.2 : Secteur Sud-Ouest 15.000ème

> Septembre 2020

créham

- Limite de zone
- Emplacement réservé (au titre du L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Espace Boisé Classé (au titre du L.1113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
- ★ Patrimoine architectural et paysager (au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Limite d'implantation en façade littorale

